

<https://pierre-alainmillet.fr/Stationnement-un-partage>



Stationnement, un partage obligatoire !

- Lecturesâ€ -

Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2014

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Je n'ai pu participer à la rencontre sur la zone bleue en centre ville, sujet qui a fait couler beaucoup d'encre et que l'opposition municipale tente bien maladroitement d'utiliser pour exister. Bien maladroitement, car chacun a bien compris qu'un commerçant qui a choisi de transformer son commerce en local de campagne du parti socialiste continue de fait à mener campagne!

Mais si chacun réfléchit un court instant, et même, prend le temps d'aller observer ce qui se passe ailleurs, dans les villes voisines, comme dans d'autres villes de première couronne d'une grande agglomération, il prend conscience que, de fait, le stationnement est quelque chose qui doit être partagé !

On peut s'étonner qu'un commerçant ne comprenne pas que les places qu'il veut se réserver à proximité de son commerce, ne seront plus disponibles pour ses clients ! S'il y a un acteur de la vie publique qui a un grand intérêt au « taux maximum de rotation du stationnement », c'est bien le commerçant !

Alors, comment organiser ce partage ? Les réponses sont connues et la plus répandue est simple, le stationnement payant ! Et plus c'est cher, moins on reste longtemps, et plus les places tournent ! Ceux qui suivent l'actualité Lyonnaise entendent parler des réactions des riverains et commerçants sur ces problèmes d'extension de zone payante, de prix de l'abonnement des parkings souterrains (120 à 180€/mois !) qui sont presque indispensables aux habitants de quelques quartiers!

Ensuite, bien sûr, il y a aussi le laisser-faire ! On laisse chacun se débrouiller pour se réserver une place ! On voit ainsi parfois des chaises sur une place pour être sûr de pouvoir poser sa voiture plus tard ! Les riverains peuvent se dire que c'est une solution qui leur est favorable, mais elle est surtout favorable au plus malins, et surtout à la grande gueule qui imposera sa place aux autres ! Dans ce cas, il n'y a plus de partage, mais en fait une appropriation privée d'un espace public.

A Vénissieux, nous avons choisi une solution de partage gratuite ! Et il est plutôt intéressant de voir les réactions politiciennes de la droite et du PS qui ne veulent surtout pas dire pour quelle autre solution ils se prononceraient ! Là où ils dirigent, on sait ce qu'ils décident, le stationnement payant !

Donc, nous mettons en œuvre avec cette zone bleue, un partage gratuit qui suppose donc un certain « taux de rotation » des stationnements, donc une durée relativement limitée de stationnement en journée ! Pour un riverain, cela suppose donc de s'organiser quand il reste chez lui en journée, pour stationner un peu plus loin, sachant que, contrairement à beaucoup de villes, on trouve à Vénissieux une place de stationnement relativement facilement à proximité de chez soi !

Pour les commerces, c'est favorable à l'activité commerciale, puisque plus de clients de passage trouveront une place, donc auront tendance à s'arrêter pour faire des courses !

Pour les riverains comme pour tous les usagers, c'est aussi un choix de cadre de vie, en contribuant à l'action contre le stationnement illicite, en double file ! Car chacun peut constater sur la place Barbusse à quoi on aboutit quand on laisse faire ! Je rappelle que le projet initial ne contenait pas de stationnement sur cette place et les commerçants de l'époque qui ont exigé ce parking, peuvent constater que le résultat est au détriment de la qualité de l'espace public, y compris de la visibilité commerciale.

Et rien n'interdit pour ceux qui sont prêts à la dépense, à envisager comme à Lyon ou ailleurs un parking payant, qui donne l'assurance qu'on trouvera toujours (ou presque) une place ! Mais l'investissement est lourd, et il faut trouver

Stationnement, un partage obligatoire !

une forme d'exploitation qui, partout, fait appel au privé.. Personnellement, je pense qu'un tel parking payant serait une bonne chose dans le projet « cœur de ville », en complément d'une politique de stationnement de surface gratuit, mais c'est un projet lourd.

Bref, la zone bleue, une solution publique, gratuite, équitable pour un partage obligatoire du stationnement en centre ville!